

Ministère des Sports

En réponse à une question inscrite au *Feuilleton*, le ministre a dit que l'on estimait à 1 million de dollars par année les frais du programme. Dans la même réponse, il a fait savoir que le total des subventions pour les programmes d'entraînement avait été de \$527,000 en 1972-1973. En revanche, les subventions accordées la même année aux agences, organismes et établissements pour leurs frais d'administration s'élevaient à \$1,156,000, soit plus du double de la somme accordée à l'entraînement. Je ne mets pas en doute la nécessité de soutenir les associations nationales, mais je conteste les priorités suivies dans la répartition des fonds si limités.

D'ailleurs, madame l'Orateur, la même réponse indique que 99 organismes se disputent les fonds et cela comprend le golf, le curling, le cricket, la navigation de plaisance et quelques sports exotiques, mais le baseball n'y figure pas.

Le ministère n'est certes pas avare de publicité à l'égard de ses généreuses subventions. Au cours de la dernière année, il a émis des communiqués de presse au rythme de plus d'un par mois. Une autre section de ce ministère chargée du bien-être ne publie des communiqués de presse sur les subventions que tous les six mois. Essaie-t-on de nous impressionner avec de la publicité?

Je termine mes observations en citant un discours qu'a prononcé récemment le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) devant la Fédération canadienne des sports.

M. Paposki: Était-ce un discours à \$1,000 ou à \$600?

M. Herbert: Dans ce même discours le ministre a déclaré:

... beaucoup d'enthousiasme et d'espoir parmi ceux qui travaillent tous les jours pour les athlètes amateurs du Canada.

Une bonne partie de cet enthousiasme est suscitée par le programme de préparation aux Jeux...

L'un des principaux objectifs du programme est d'accroître dans une large mesure le nombre d'athlètes de calibre international qui représenteront le Canada.

Un article de la *Gazette* de Montréal d'aujourd'hui dit notamment:

La façon dont est menée la campagne publicitaire pour recueillir des fonds pour l'Association olympique canadienne pose de sérieux doutes...

De nombreux athlètes continueront à vivre au seuil de la pauvreté même si, dans le cadre de cette campagne publicitaire, on nous a promis qu'ils seraient aidés par des contributions...

Les sociétés qui se sont affiliées à l'AOC pourraient faire beaucoup pour le bien-être des athlètes canadiens en s'associant plus directement à ces derniers...

Il aurait été bien préférable de prendre les \$750,000 consacrés à la publicité pour aider directement les athlètes qui ne sont pas dans les écoles, les collèges ou les universités et ne peuvent trouver d'employeurs qui leur accordent de généreux congés pour s'entraîner, concourir et voyager.

Il est évident qu'il faudrait aider les athlètes canadiens bien plus qu'on ne le prévoit dans le programme de préparation aux Jeux. Il faudrait un programme qui aide vraiment les athlètes.

Un article paru dans le numéro d'octobre de la revue *Légion* dit ceci:

Les jeux olympiques de 1976 ont rendu urgente l'intervention du fédéral dans le domaine des sports.

La première mesure que peut prendre le gouvernement pour aider les athlètes, c'est créer un ministère des Sports.

Des voix: Bravo!

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Madame l'Orateur, permettez que je commence par féliciter le député de Vaudreuil (M. Herbert) de sa motion qui porte

[M. Herbert.]

sur les sports en général et plus particulièrement sur la création d'un ministère des Sports. Il doit avoir pris connaissance de l'exposé de principes que le parti conservateur progressiste a préparé il y a environ un an et demi.

Il est ironique que le député de Vaudreuil nous présente cette motion alors qu'un de ses collègues qui siège derrière lui et qui ne paraît pas en très bonne forme physique, soit le député d'Hamilton Mountain (M. MacFarlane), semble être...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le député d'Hamilton Mountain invoque le Règlement.

M. MacFarlane: Madame l'Orateur, je n'ai jamais dit une seule fois à la Chambre que le député de l'autre côté avance toujours sur un terrain dangereux. Il ne devrait pas faire de remarques sur mon aspect physique étant donné que sa faiblesse d'esprit devrait suffire à l'occuper.

● (1620)

M. Jelinek: Madame l'Orateur, il faut laisser les ministériels de l'arrière-banc ajouter leur grain de sel, car ils n'en ont pas souvent l'occasion pendant les débats réguliers. Je le répète, le député de Hamilton Mountain (M. MacFarlane) s'est proclamé lui-même ministre des Sports chez les ministériels. Il a récemment produit une politique des sports presque identique à l'exposé que le parti conservateur a présenté il y a un an ou deux. Même les titres des paragraphes de son exposé ressemblent aux rubriques de notre proposition.

Laissez-moi vous en lire quelques-uns: Croissance de l'intérêt et de la préoccupation; Participation accrue; Demande accrue de cours et d'installations sur le plan sportif; Programme national d'installations sportives; Utilisation accrue des installations actuelles; Augmentation des cours et de l'entraînement; Capacité de prévision des problèmes. Tous ces titres sont des rubriques qui ressemblent aux titres de notre exposé.

Le député de Vaudreuil semble très intéressé à s'occuper de l'élite, c'est-à-dire de ceux qui sont déjà des athlètes. Il n'y a rien de mal à cela. Nous sommes heureux que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social appuie son élite athlétique canadienne. Mais, nos difficultés, ici au Canada, ont très peu à voir avec ces derniers, ou avec les athlètes qui ont atteint la tête de leur peloton de compétition. Nous devons nous occuper des athlètes en herbe, donc de la santé physique et des loisirs. La santé physique est des plus importantes pour le bien-être des Canadiens. Ceux-ci se rendent de plus en plus compte de l'importance de la santé physique qui touche le corps et l'esprit. J'aimerais voir le gouvernement encourager les gens à être en plus grande forme physique et à participer à des programmes récréatifs, qui engloberaient le sport amateur.

Selon moi, le programme de sport amateur devrait comprendre d'abord, la tenue d'une conférence fédérale-provinciale chargée d'étudier les programmes existants de santé physique et de sport amateur dans chaque province et de les incorporer dans une politique nationale acceptable; deuxièmement, l'inventaire de tous les sports existants, de toutes les installations récréatives et sportives, afin de s'assurer qu'elles sont utilisées au maximum conformément à cette politique; troisièmement, l'encouragement au niveau national des programmes de santé physique par l'intermédiaire des organes d'information, de l'enseignement, l'industrie et le gouvernement, et la promotion de toutes les installations et programmes disponibles; quatrièmement, l'élaboration d'un programme de for-